


Le Républicain Lorrain du 21 avril 2016

[Le canal de la Sarre est une vitrine et une porte d'entrée depuis l'Europe du Nord vers des territoires au potentiel touristique important.](#)  (abonnés)

Lagarde, Saverne, Sarreguemines, un « triangle d'or » pour le tourisme fluvial ? Guy Rouas, directeur territorial de Voies navigables de France (VNF), voit dans le canal de la Sarre, connecté à celui de la Marne au Rhin, « un fort potentiel », capable de transformer le tourisme entre Alsace et Lorraine en une véritable activité économique. Les atouts ne manquent pas, ce « triangle » représentant le troisième bassin de plaisance locative français. Avec ses 76 km de long, le canal de la Sarre, connecté au nord de l'Europe via Saarbrücken, est une vitrine et une porte d'entrée pour ces territoires. Toutefois, il ne s'agit pas de laisser passer les plaisanciers au fil de l'eau. Ceux-ci seront incités à mettre pied à terre. Là encore, les points positifs sont nombreux : Parc animalier de Sainte-Croix, Musée des techniques faïencières de Sarreguemines, étang de Lindre, plan incliné, zones naturelles, etc... D'autant qu'avec le développement du vélo électrique, les touristes s'écartent avec plus d'aisance des canaux.

Mais cette belle organisation prend l'eau si on change d'échelle. Le document unique pour ce territoire, l'idéal du plaisancier, n'existe pas.

Structure commune

VNF embarque donc toutes les communautés d'agglomération et de communes concernées, associées à l'Eurodistrict SaarMoselle et au Parc naturel régional de Lorraine, pour créer une structure commune. Une première réunion se tenait à Sarrebourg hier afin de mettre en œuvre une politique partagée de valorisation, de promotion et de gestion combinée de l'itinéraire du canal de la Sarre et de ses équipements stratégiques. « Les idées ne manquent pas, il faut en faire l'inventaire et les prioriser », détaille Guy Rouas.

Outre la création de la structure, 2016 verra la mise en ligne d'un site internet regroupant les informations utiles au touriste.

A l'horizon 2017-2018, des bateaux à propulsion électriques seront proposés à une clientèle, notamment suisse et allemande, intéressée par des séjours écologiques. Cette dimension devrait être mise en avant dans la communication grâce à la création d'une zone Ramsar (zone humide d'importance internationale) et la démarche pour l'obtention du label Unesco « réserve de biosphère ».